



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-14224>

Département(s) de publication : **83**

Annonce n° **24-14224**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Mairie de Cogolin

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Souscription des contrats d'assurance pour la Ville de COGOLIN

Description : Souscription des contrats d'assurance pour la Ville de COGOLIN

Identifiant de la procédure : 8b9654b4-f733-41c5-90e0-d4926d2a362e

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 66510000 Services d'assurance

2.1.4 Informations générales

Cette procédure ou ce lot annulé(e) ou infructueux(-se) sera relancé(e)

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux : Voir dossier de consultation

Section 5 - Lot

5.1 Lot : LOT-0001

Titre : Assurance dommages aux biens

Description : Le présent contrat a pour objet de garantir l'ensemble des biens, dont la commune de COGOLIN ou le Centre Communal d'Action Social peut avoir la propriété, la garde ou l'usage à un titre quelconque, contre les risques des dommages aux biens et les frais et pertes et responsabilités consécutives.

Identifiant interne : 1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 66515000 Services d'assurance dommages ou pertes

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : - Ressources humaines et techniques - Des références/expérience et/ou qualifications pour des prestations de même nature datant de moins de trois années.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : Montant du taux ou de la prime proposée

Description : Le montant du taux ou de la prime proposée sera noté sur 45 points. Le candidat sera noté selon la formule suivante : prix du candidat le moins élevé divisé par prix du candidat analysé, multiplié par 45 points.

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur technique

Description : La valeur technique de l'offre (55 points) sera appréciée en fonction de l'étendue des garanties (25 points), du montant accordé des garanties (20 points), et de l'organisation du candidat et/ou du groupement (équipe dédiée, organisation interne pour l'exécution de la prestation) (10 points).

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://cogolin.e-marchespublics.com/>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Autorisée

Date limite de réception des offres : 22/03/2024 à 12:00

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date/heure : 22/03/2024 à 12:30

Conditions du marché :

Facturation en ligne : Requise

Informations relatives aux délais de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Il est rappelé qu'avant de saisir le juge, le recours à la médiation est obligatoire. Il est possible d'initier auprès du Tribunal administratif : - Un référé précontractuel (art. L. 551-1 et suivants du Code de Justice Administrative), depuis le début de la procédure jusqu'à la date de conclusion du contrat ; - Un référé contractuel (art. L. 551-13 et suivants du Code de Justice Administrative), le jour suivant la notification du marché et selon les délais précisés par l'article R. 551-7 et suivants du Code de Justice Administrative ; - Un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat dans un délai de 2 mois suivant la parution de l'avis mentionnant à la fois la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation le cas échéant ; - Un recours pour excès de pouvoir dans un délai de 2 mois suivant la parution de l'avis d'attribution du marché le cas échéant et durant toute la période de consultation des entreprises....

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Préfecture de la région Provence Alpes Côte d'Azur - Secrétariat général pour les affaires régionales

Organisation chargée des procédures de recours : Greffe du tribunal administratif de Toulon

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Préfecture de la région Provence Alpes Côte d'Azur - Secrétariat général pour les affaires régionales

5.1 Lot : LOT-0002

Titre : Assurance responsabilité civile

Description : Le présent contrat a pour objet l'assurance de garantir toutes les conséquences pécuniaires de la responsabilité pouvant incomber à l'Assuré.

Identifiant interne : 2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 66516000 Services d'assurance responsabilité civile

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : - Ressources humaines et techniques - Des références/expérience et/ou qualifications pour des prestations de même nature datant de moins de trois années.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : Montant du taux ou de la prime proposée

Description : Le montant du taux ou de la prime proposée sera noté sur 45 points. Le candidat sera noté selon la formule suivante : prix du candidat le moins élevé divisé par prix du candidat analysé, multiplié par 45 points

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur technique

Description : La valeur technique de l'offre (55 points) sera appréciée en fonction de l'étendue des garanties (25 points), du montant accordé des garanties (20 points), et de l'organisation du candidat et/ou du groupement (équipe dédiée, organisation interne pour l'exécution de la prestation) (10 points).

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://cogolin.e-marchespublics.com/>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Autorisée

Date limite de réception des offres : 22/03/2024 à 12:00

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date/heure : 22/03/2024 à 12:30

Conditions du marché :

Facturation en ligne : Requise

Informations relatives aux délais de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Il est rappelé qu'avant de saisir le juge, le recours à la médiation est obligatoire. Il est possible d'initier auprès du Tribunal administratif : - Un référé précontractuel (art. L. 551-1 et suivants du Code de Justice Administrative), depuis le début de la procédure jusqu'à la date de conclusion du contrat ; - Un référé contractuel (art. L. 551-13 et suivants du Code de Justice Administrative), le jour suivant la notification du marché et selon les délais précisés par l'article R. 551-7 et suivants du Code de Justice Administrative ; - Un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat dans un délai de 2 mois suivant la parution de l'avis mentionnant à la fois la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation le cas échéant ; - Un recours pour excès de pouvoir dans un délai de 2 mois suivant la parution de l'avis d'attribution du marché le cas échéant et durant toute la période de consultation des entreprises....

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Préfecture de la région Provence Alpes Côte d'Azur - Secrétariat général pour les affaires régionales

Organisation chargée des procédures de recours : Greffe du tribunal administratif de Toulon

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Préfecture de la région Provence Alpes Côte d'Azur - Secrétariat général pour les affaires régionales

5.1 Lot : LOT-0003

Titre : Assurance flotte automobile

Description : Le présent contrat a pour objet l'assurance du parc automobile de la commune et du Centre Communal d'Action Sociale.

Identifiant interne : 3

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 66514110 Services d'assurance de véhicules à moteur

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : - Ressources humaines et techniques - Des références/expérience et/ou qualifications pour des prestations de même nature datant de moins de trois années.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : Montant du taux ou de la prime proposée

Description : Le montant du taux ou de la prime proposée sera noté sur 45 points. Le candidat sera noté selon la formule suivante : prix du candidat le moins élevé divisé par prix du candidat analysé, multiplié par 45 points.

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur technique

Description : La valeur technique de l'offre (55 points) sera appréciée en fonction de l'étendue des garanties (25 points), du montant accordé des garanties (20 points), et de l'organisation du candidat et/ou du groupement (équipe dédiée, organisation interne pour l'exécution de la prestation) (10 points).

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://cogolin.e-marchespublics.com/>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Autorisée

Date limite de réception des offres : 22/03/2024 à 12:00

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date/heure : 22/03/2024 à 12:30

Conditions du marché :

Facturation en ligne : Requise

Informations relatives aux délais de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Il est rappelé qu'avant de saisir le juge, le recours à la médiation est obligatoire. Il est possible d'initier auprès du Tribunal administratif : - Un référé précontractuel (art. L. 551-1 et suivants du Code de Justice Administrative), depuis le début de la procédure jusqu'à la date de conclusion du contrat ; - Un référé contractuel (art. L. 551-13 et suivants du Code de Justice Administrative), le jour suivant la notification du marché et selon les délais précisés par l'article R. 551-7 et suivants du Code de Justice Administrative ; - Un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat dans un délai de 2 mois suivant la parution de l'avis mentionnant à la fois la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation le cas échéant ; - Un recours pour excès de pouvoir dans un délai de 2 mois suivant la parution de l'avis d'attribution du marché le cas échéant et durant toute la période de consultation des entreprises....

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Préfecture de la région Provence Alpes Côte d'Azur - Secrétariat général pour les affaires régionales

Organisation chargée des procédures de recours : Greffe du tribunal administratif de Toulon

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Préfecture de la région Provence Alpes Côte d'Azur - Secrétariat général pour les affaires régionales

5.1 Lot : LOT-0004

Titre : Assurance protection juridique de la Commune

Description : Le présent contrat a pour objet l'assurance protection juridique pour tous les litiges nés de l'exercice des compétences de la commune.

Identifiant interne : 4

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 66513100 Services d'assurance défense et recours

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : - Ressources humaines et techniques - Des références/expérience et/ou qualifications pour des prestations de même nature datant de moins de trois années.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : Montant du taux ou de la prime proposée

Description : Le montant du taux ou de la prime proposée sera noté sur 45 points. Le candidat sera noté selon la formule suivante : prix du candidat le moins élevé divisé par prix du candidat analysé, multiplié par 45 points.

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur technique

Description : La valeur technique de l'offre (55 points) sera appréciée en fonction de l'étendue des garanties (25 points), du montant accordé des garanties (20 points), et de l'organisation du candidat et/ou du groupement (équipe dédiée, organisation interne pour l'exécution de la prestation) (10 points).

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://cogolin.e-marchespublics.com/>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Autorisée

Date limite de réception des offres : 22/03/2024 à 12:00

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date/heure : 22/03/2024 à 12:30

Conditions du marché :

Facturation en ligne : Requise

Informations relatives aux délais de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Il est rappelé qu'avant de saisir le juge, le recours à la médiation est obligatoire. Il est possible d'initier auprès du Tribunal administratif : - Un référé précontractuel (art. L. 551-1 et suivants du Code de Justice Administrative), depuis le début de la procédure jusqu'à la date de conclusion du contrat ; - Un référé contractuel (art. L. 551-13 et suivants du Code de Justice Administrative), le jour suivant la notification du marché et selon les délais précisés par l'article R. 551-7 et suivants du Code de Justice Administrative ; - Un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat dans un délai de 2 mois suivant la parution de l'avis mentionnant à la fois la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation le cas échéant ; - Un recours pour excès de pouvoir dans un délai de 2 mois suivant la parution de l'avis d'attribution du marché le cas échéant et durant toute la période de consultation des entreprises....

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Préfecture de la région Provence Alpes Côte d'Azur - Secrétariat général pour les affaires régionales

Organisation chargée des procédures de recours : Greffe du tribunal administratif de Toulon

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Préfecture de la région Provence Alpes Côte d'Azur - Secrétariat général pour les affaires régionales

5.1 Lot : LOT-0005

Titre : Assurance protection juridique des agents et élus de la Commune

Description : Le présent contrat a pour objet l'assurance protection juridique des agents communaux (titulaires, stagiaires ou contractuels) et des agents du CCAS et des élus. Le contrat doit être conforme aux exigences de la loi du 27/12/2019 - articles L2123-34 et L2123-35 - du code général des collectivités locales.

Identifiant interne : 5

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 66513100 Services d'assurance défense et recours

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : - Ressources humaines et techniques - Des références/expérience et/ou qualifications pour des prestations de même nature datant de moins de trois années.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : Montant du taux ou de la prime proposée

Description : Le montant du taux ou de la prime proposée sera noté sur 45 points. Le candidat sera noté selon la formule suivante : prix du candidat le moins élevé divisé par prix du candidat analysé, multiplié par 45 points.

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur technique

Description : La valeur technique de l'offre (55 points) sera appréciée en fonction de l'étendue des garanties (25 points), du montant accordé des garanties (20 points), et de l'organisation du candidat et/ou du groupement (équipe dédiée, organisation interne pour l'exécution de la prestation) (10 points).

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://cogolin.e-marchespublics.com/>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Autorisée

Date limite de réception des offres : 22/03/2024 à 12:00

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date/heure : 22/03/2024 à 12:30

Conditions du marché :

Facturation en ligne : Requise

Informations relatives aux délais de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Il est rappelé qu'avant de saisir le juge, le recours à la médiation est obligatoire. Il est possible d'initier auprès du Tribunal administratif : - Un référé précontractuel (art. L. 551-1 et suivants du Code de Justice Administrative), depuis le début de la procédure jusqu'à la date de conclusion du contrat ; - Un référé contractuel (art. L. 551-13 et suivants du Code de Justice Administrative), le jour suivant la notification du marché et selon les délais précisés par l'article R. 551-7 et suivants du Code de Justice Administrative ; - Un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat dans un délai de 2 mois suivant la parution de l'avis mentionnant à la fois la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation le cas échéant ; - Un recours pour excès de pouvoir dans un délai de 2 mois suivant la parution de l'avis d'attribution du marché le cas échéant et durant toute la période de consultation des entreprises....

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Préfecture de la région Provence Alpes Côte d'Azur - Secrétariat général pour les affaires régionales

Organisation chargée des procédures de recours : Greffe du tribunal administratif de Toulon

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :
Préfecture de la région Provence Alpes Côte d'Azur - Secrétariat général pour les affaires régionales

5.1 Lot : LOT-0006

Titre : Assurance navigation de plaisance

Description : Le présent contrat a pour objet l'assurance navigation de plaisance de la ville de COGOLIN. Les embarcations (bateaux, PAV, kayaks, paddles...) sont utilisées pour la surveillance des plages et par la base de voile (loisirs, scolaires, périscolaire).

Identifiant interne : 6

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 66514150 Services d'assurance de bateaux

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : - Ressources humaines et techniques - Des références/expérience et/ou qualifications pour des prestations de même nature datant de moins de trois années.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : Montant du taux ou de la prime proposée

Description : Le montant du taux ou de la prime proposée sera noté sur 45 points. Le candidat sera noté selon la formule suivante : prix du candidat le moins élevé divisé par prix du candidat analysé, multiplié par 45 points.

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur technique

Description : La valeur technique de l'offre (55 points) sera appréciée en fonction de l'étendue des garanties (25 points), du montant accordé des garanties (20 points), et de l'organisation du candidat et/ou du groupement (équipe dédiée, organisation interne pour l'exécution de la prestation) (10 points).

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://cogolin.e-marchespublics.com/>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Autorisée

Date limite de réception des offres : 22/03/2024 à 12:00

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date/heure : 22/03/2024 à 12:30

Conditions du marché :

Facturation en ligne : Requise

Informations relatives aux délais de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Il est rappelé qu'avant de saisir le juge, le recours à la médiation est obligatoire. Il est possible d'initier auprès du Tribunal administratif : - Un référé précontractuel (art. L. 551-1 et suivants du Code de Justice Administrative), depuis le début de la procédure jusqu'à la date de conclusion du contrat ; - Un référé contractuel (art. L. 551-13 et suivants du Code de Justice Administrative), le jour suivant la notification du marché et selon les délais précisés par l'article R. 551-7 et suivants du Code de Justice Administrative ; - Un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat dans un délai de 2 mois suivant la parution de l'avis mentionnant à la fois la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation le cas échéant ; - Un recours pour excès de pouvoir dans un délai de 2 mois suivant la parution de l'avis d'attribution du marché le cas échéant et durant toute la période de consultation des entreprises....

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Préfecture de la région Provence Alpes Côte d'Azur - Secrétariat général pour les affaires régionales

Organisation chargée des procédures de recours : Greffe du tribunal administratif de Toulon

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :
Préfecture de la région Provence Alpes Côte d'Azur - Secrétariat général pour les affaires régionales

5.1 Lot : LOT-0007

Titre : Assurance Cyber risques

Description : Le présent contrat a pour objet de garantir les conséquences des risques numériques pour la commune.

Identifiant interne : 7

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 66510000 Services d'assurance

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : - Ressources humaines et techniques - Des références/expérience et/ou qualifications pour des prestations de même nature datant de moins de trois années.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : Montant du taux ou de la prime proposée

Description : Le montant du taux ou de la prime proposée sera noté sur 45 points. Le candidat sera noté selon la formule suivante : prix du candidat le moins élevé divisé par prix du candidat analysé, multiplié par 45 points.

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur technique

Description : La valeur technique de l'offre (55 points) sera appréciée en fonction de l'étendue des garanties (25 points), du montant accordé des garanties (20 points), et de l'organisation du candidat et/ou du groupement (équipe dédiée, organisation interne pour l'exécution de la prestation) (10 points).

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://cogolin.e-marchespublics.com/>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Autorisée

Date limite de réception des offres : 22/03/2024 à 12:00

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date/heure : 22/03/2024 à 12:30

Conditions du marché :

Facturation en ligne : Requise

Informations relatives aux délais de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Il est rappelé qu'avant de saisir le juge, le recours à la médiation est obligatoire. Il est possible d'initier auprès du Tribunal administratif : - Un référé précontractuel (art. L. 551-1 et suivants du Code de Justice Administrative), depuis le début de la procédure jusqu'à la date de conclusion du contrat ; - Un référé contractuel (art. L. 551-13 et suivants du Code de Justice Administrative), le jour suivant la notification du marché et selon les délais précisés par l'article R. 551-7 et suivants du Code de Justice Administrative ; - Un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat dans un délai de 2 mois suivant la parution de l'avis mentionnant à la fois la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation le cas échéant ; - Un recours pour excès de pouvoir dans un délai de 2 mois suivant la parution de l'avis d'attribution du marché le cas échéant et durant toute la période de consultation des entreprises....

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Préfecture de la région Provence Alpes Côte d'Azur - Secrétariat général pour les affaires régionales

Organisation chargée des procédures de recours : Greffe du tribunal administratif de Toulon

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :
Préfecture de la région Provence Alpes Côte d'Azur - Secrétariat général pour les affaires régionales

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Mairie de Cogolin

Numéro d'enregistrement : 21830042400015

Adresse postale : Place de la République

Ville : Cogolin

Code postal : 83310

Subdivision pays (NUTS) : Var (FRL05)

Pays : France

Adresse électronique : marchespublics@cogolin.fr

Téléphone : +33 494566549

Adresse internet : <https://www.cogolin.fr/>

Profil de l'acheteur : <https://cogolin.e-marchespublics.com/>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Greffe du tribunal administratif de Toulon

Numéro d'enregistrement : 13000525900010

Adresse postale : 5 rue racine BP 4510

Ville : TOULON CEDEX 9

Code postal : 83041

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-toulon@juradm.fr

Téléphone : 0494427930

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Préfecture de la région Provence Alpes Côte d'Azur - Secrétariat général pour les affaires régionales

Numéro d'enregistrement : 171 300 007 00019

Adresse postale : Place Félix Baret - CS 80001

Ville : Marseille CEDEX 06

Code postal : 13282

Pays : France

Adresse électronique : catherine.pietri@paca.gouv.fr

Téléphone : 0484354554

Rôles de cette organisation :

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Organisation chargée des procédures de médiation

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : a00fe6dc-1ae3-4126-9311-98ec4cc355bc - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 05/02/2024 à 16:20

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 05/02/2024